

c. Le candidat démontre, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve, ses acquis techniques lors :

- d'uchi-komi en déplacement de 2 fois 1'30 max sur 2 techniques différentes minimum,
- de nage-komi en déplacement de 2 fois 1'30 max sur 2 techniques différentes minimum.
- de 2 exercices d'application de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko de 2 minutes.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 3 épreuves.

Les temps ne sont donnés qu'à titre indicatif : ils fixent la durée maximum de chaque exercice mais ne définissent pas de temps minimum.

#### **UV 3 EFFICACITÉ**

Le candidat devra justifier de la possession de 20 points acquis :

- en shiai
- en relation grade-championnat judo jujitsu.

La liste des organisations bénéficiant de la relation grade-championnat figure dans la réglementation à cet effet (partie Relation grade championnat) Les candidats né(e)s en 1981 et avant, sont dispensés de l'UV 3.

## UV 4 ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DÉVELOPPEMENT DU JUDO-JUJITSU

Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du judo-jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par son professeur.

## Exemples d'implications :

Aide à l'enseignement, accompagnement d'équipes, aide à l'organisation d'événements au sein du club, fonctions techniques ou électives au sein du club.

Dans le cas où le candidat ne peut répondre à cette exigence, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition, se déroulant sur deux demi-journées, organisées par un OTD dont il dépend.





# 3- CONTENU DU 3<sup>ème</sup> DAN - SANDAN DOMINANTE TECHNIQUE / DOMINANTE COMPÉTITION

Deux voies possibles: la voie dominante compétition ou la voie dominante technique se composent chacune des 4 UV suivantes:

- UV1: Kata
- UV2: Technique
- UV3 : Efficacité
- UV 4 : Engagement personnel dans le développement judo jujitsu

## L'ordre des épreuves est laissé au libre choix du candidat

## A. TABLEAU DES CONDITIONS DE PRESENTATION ET D'HOMOLOGATION

GRADE				Conditions de présentation	Homologation du grade (3 <sup>ème</sup> dan)
ANNÉE DE NAISSANCE : Période du 01/09/2020 au 31/08/2021				17 ans révolus	Homologation possible au minimum à 20 ans révolus
DÉLAI MINIMUM PRÉCÉDENT	DANS	LE	GRADE	Présentation possible aux épreuves du 3 <sup>ème</sup> dan dès l'homologation du 2 <sup>ème</sup> dan	3 ans de ceinture noire 2 <sup>ème</sup> dan

# **B. CONTENU DES ÉPREUVES**

## LA DOMINANTE COMPÉTITION

## UV 1 KATA

Le candidat présente, dans le rôle de tori, le katame-no-kata et le Kodokangos hin-jitsu en entier.

# UV 2 TECHNIQUE

## a. Le candidat démontre :

- 3 techniques de son choix en nage-waza, dans 3 directions différentes et dans un contexte dynamique (déplacements, enchaînements ...) (durée 3 minutes minimum)
- 2 techniques de son choix en ne-waza, démontrées à partir de situations de combat (durée 3 minutes minimum)
- des techniques de défense sur saisies, coups, armes (durée 1 minute minimum).

L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser 9 minutes.

# b.Le candidat démontre 6 techniques, après tirage au sort issues de

l'annexe 1 (2 en nage-waza, 2 en ne-waza et 2 techniques de défense : réponse libre et adaptée aux attaques imposées des séries A, B, C & D (durée 5 minutes).

Dans le cas où une technique aurait déjà été démontrée dans la partie a), le jury demandera une autre technique issue de l'annexe  $\bf 1$ 

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des  $2\,$  épreuves.

## **UV 3 EFFICACITE**

Le candidat devra justifier :

- Soit sur une manifestation, de 5 victoires par ippon ou waza-ari totalisant 44 points au minimum.
- Soit de 120 points marqués en cumul sur plusieurs épreuves.

## UV 4 ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DÉVELOPPEMENT DU JUDO-JUJITSU

Le candidat devra justifier de son implication personnelle dans le développement du judo-jujitsu à l'aide d'une attestation délivrée par le CORG et attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi:

Enseignant en exercice, commissaire sportif départemental, arbitre départemental, juge, élu au sein d'un club, bénévole au sein d'un OTD.

Dans le cas où le candidat ne peut répondre à cette exigence, il devra participer à l'encadrement d'une animation ou d'une compétition, se déroulant sur quatre demi-journées, organisées par un OTD dont il dépend.

## LA DOMINANTE TECHNIQUE VOIE RESERVEE AUX CANDIDATS NE(E)S EN 2003 ET AVANT

#### UV 1 KATA

Le candidat présente, dans le rôle de tori, le katame-no-kata et soit le nageno-kata, soit le Kodokan-goshin-jitsu.

# UV 2 TECHNIQUE

## a. Le candidat démontre :

- 3 techniques de son choix en nage-waza, dans 3 directions différentes et dans un contexte dynamique (durée 3 minutes minimum)
- 2 techniques de son choix en ne-waza à partir de situations de combat (durée 3 minutes minimum)
- des techniques de défense sur saisies, coups, armes (durée 1 minute minimum).

L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser 9 minutes.

